



Ottawa, le 24 février 2022

MISE À JOUR IMPORTANTE | Report de la directive administrative de vaccination obligatoire

COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

J'espère que vous et vos proches vous portez bien. Les dernières semaines ont été passablement mouvementées dans plusieurs de nos régions. Dans ces circonstances, il nous est plus important que jamais d'offrir un environnement d'apprentissage bienveillant et sécuritaire à votre enfant.

Report de la directive administrative de vaccination obligatoire

La mise en œuvre de la [directive administrative sur la vaccination contre la COVID-19](#) est reportée au 30 septembre 2022.

Entre-temps, le personnel non-vacciné doit continuer de se conformer à l'exigence de fournir à la direction un résultat négatif 3 fois par semaine tel qu'exigé par le ministère de l'Éducation.

Nous continuons également d'appliquer toutes les consignes de santé et de sécurité décrites dans le [Guide de retour à l'école](#). Le Guide est mis à régulièrement en fonction des directives ministérielles et des recommandations des bureaux de santé publique de notre territoire.

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une belle fin de semaine en santé et en sécurité.

Sylvie C.R. Tremblay
Directrice de l'éducation

TG	MCD	CD	SCRT	NC	MJB			
----	-----	----	------	----	-----	--	--	--